

Formulaire de demande

Nom de l'enseignant responsable / du locataire responsable:

Motif de demande / lieu de la manifestation / date de la manifestation

Nom de l'école /
manifestation

Adresse:

NPA / localité:

Téléphone:

E-mail:

Conditions Max Trax

«Max Trax» est un parcours d'exercices destiné aux cyclistes, que la Fondation AXA pour la prévention loue à des fins de formation. Le parcours peut être configuré selon différents niveaux de difficultés.

Il doit toujours être aménagé de façon à être adapté aux capacités de chacun des utilisateurs.

La remorque est uniquement louée aux écoles, associations, clubs, etc. qui peuvent garantir le bon déroulement et la surveillance de son utilisation. Le loueur se réserve le droit de refuser la location de la remorque.

L'organisateur / le locataire désigne une personne qui sera responsable vis-à-vis du loueur (Fondation). La conclusion d'une assurance est du ressort de l'organisateur / du locataire.

Il est interdit d'apposer des publicités de sponsors tiers sur le parcours «Max Trax».

Lors de l'utilisation du parcours «Max Trax», il faut impérativement placer les banderoles livrées avec la remorque. Celles-ci ont pour but d'éviter que des spectateurs ne se retrouvent sur le parcours et mettent ainsi en danger la sécurité des participants.

Remarque:

Si vous souhaitez en outre la présence de Max le futé (personne costumée) lors de votre manifestation, vous pouvez en faire la demande sur le site Internet max-der-dachs.ch/fr/boutique/ (cliquez sur «Max en visite»).

Coûts (veuillez cocher)

- Location pour les écoles:**
100 CHF par manifestation (2 jours maximum)
- Location pour les associations et clubs:**
200 CHF par manifestation (2 jours maximum)
- Service de livraison et de récupération:**
300 CHF (plus 0,70 CHF par km)
- En renonçant au service de livraison et de récupération, l'organisateur / le locataire assume la responsabilité pour le transport aller et retour de la remorque Max Trax, matériel compris. Veuillez sélectionner un lieu pour la remorque:
 - Winterthur Aigle Berne Stäfa
 - Biasca Bâle Coire
- Si aucune personne responsable vis-à-vis de la Fondation n'est nommée, un expert Max Trax doit être engagé. Le forfait journalier pour cette prestation s'élève à 350 CHF, à payer comptant sur place.

Les remorques doivent être restituées propres et sèches. Dans le cas contraire, un forfait de 150 CHF sera facturé au titre des frais de nettoyage. Le matériel manquant sera facturé à l'organisateur / au locataire à sa valeur à neuf.

Toute annulation de location du parcours Max Trax est gratuite si elle est annoncée dans les 11 jours précédant la date de la location; à compter du 10^e jour, 50 % du montant de la location est prélevé.

La personne responsable / le locataire déclare accepter les conditions et coûts mentionnés ci-après.

Date / Signature:

Le présent formulaire de demande doit être adressé à:

Agnes Scheidegger, Organisation Max Trax, Mittelholzerstrasse 44, 3006 Berne
où par e-mail: agnes.scheidegger@max-der-dachs.ch